

AGRI

2023

INFOS DE LA SECTION JEUNES
DE LA COORDINATION RURALE



Témoignage

CHAQUE ENGAGEMENT
EST UNIQUE

page 5



Dossier

L'INSTALLATION
AGRICOLE

page 6

SOMMAIRE



ÉDITO

3

« IL EST OÙ LE PATRON ? » : pas toujours simple d'être une femme dans un milieu d'hommes !

4

APPRENONS À NOUS CONNAÎTRE

5

TÉMOIGNAGE : chaque engagement est unique !

6

DOSSIER : l'installation agricole

8

ZOOM SUR L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

9

APERÇU DE NOS POSITIONS

10

PUISQU'UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS

11

CARTE DES RÉFÉRENTS JEUNES DE LA CR

“

Ensemble, défendons notre métier !

D'après les résultats du dernier recensement agricole, entre 2010 et 2020, le nombre d'agriculteurs a chuté de 21 % en France métropolitaine et près de 100 000 exploitations ont été rayées de la carte, alors même que la moitié des agriculteurs prendra sa retraite à l'horizon 2030. Les fermes d'élevage sont celles dont les effectifs se réduisent le plus. Leur nombre a diminué de 31 % (soit - 64 000 exploitations).

C'est la conséquence d'une baisse continue du revenu agricole. L'agriculture intéresse, devenir agriculteur, beaucoup moins. La transmission des exploitations et l'installation des jeunes doivent être une priorité. Il en va de la pérennité de notre agriculture.

Je constate trop de résignation au sein de la profession. Ce n'est pas une solution. Au contraire, nous devons continuer de nous mobiliser pour défendre notre métier auprès des administrations, des politiques et des consommateurs. Personne n'est mieux placé que nous pour valoriser notre métier, notre savoir-faire et promouvoir l'agriculture française.

À la Coordination Rurale, nous gardons toujours une approche pragmatique et responsable face aux problèmes que, nous agriculteurs, rencontrons.

Il faut une grande passion pour faire ce métier qui ne laisse pas de place au hasard. Nous devons sans cesse nous adapter au vivant et au climat changeant, mais c'est une belle consécration de savoir que l'on produit de beaux et bons produits, nous sommes des créateurs de richesse brute.

Émilie VANDIERENDONCK

Responsable de la section Jeunes de la Coordination Rurale



« IL EST OÙ LE PATRON ? » : pas toujours simple d'être une femme dans un milieu d'hommes !

Alors que **220 000 fermes sont sur le point de disparaître**, le nombre d'installations des agricultrices stagne. Depuis plus de 10 ans, la part des femmes parmi les chefs d'exploitation (exploitants et co-exploitants) est d'environ de 27 % et n'évolue pas. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, comme par exemple les difficultés rencontrées pour bénéficier du congé maternité et les pensions de retraite minimales. Les chiffres sont d'ailleurs éloquentes :

→ 41 % des agricultrices ne prennent pas de congé maternité et vont jusqu'au bout de leur grossesse, sans service de remplacement.

→ pour la retraite, en prenant l'ensemble des retraités ayant eu une activité non salariée agricole, tous régimes et tous droits confondus/pris en compte, l'écart, est de 19,7 % en défaveur des femmes.

Le manque de reconnaissance peut aussi expliquer la sous-représentation des femmes parmi les chefs d'exploitations.

Sur le terrain, cela se traduit par :

→ le problème du foncier et le fait que les cédants ont du mal à transmettre à une femme ;

→ la méfiance des banquiers, particulièrement quand une femme est divorcée ;

→ le sexisme ordinaire qui perdure.

Plus encore que leurs homologues masculins, les agricultrices doivent faire leurs preuves car, encore en 2023, les clichés ont la vie dure. Voici d'ailleurs trois phrases entendues par des agricultrices après leur installation :



« Elle s'installe pour faire la paperasse »

entendue lors d'une installation en GAEC

« Elle veut des terres pour son mari »

entendue lors d'une installation individuelle

« T'as eu un coup de chance »

entendue après une marche arrière compliquée mais réussie durant une livraison à la coopérative.



Les femmes de la section Agricultrices de la CR le répètent : « On n'est pas la femme de, nous sommes des cheffes d'exploitation à part entière ! » Et elles ont bien raison.

« Je suis une femme mais pourquoi je devrais me battre pour faire ce que je veux ? J'ai les mêmes droits et devoirs qu'un homme. N'oubliez pas, vous êtes capables, fortes et compétentes ! Il va falloir arrêter de penser qu'un petit garçon joue aux voitures et qu'une petite fille joue à la poupée. Dans nos exploitations, **les jeunes filles ont autant leur place sur le tracteur que les jeunes garçons.** Dans nos écoles, il faut avoir un dialogue. Les femmes ont autant de qualités que les hommes pour prendre le métier d'agricultrice en main. **Les femmes sont compétentes**, elles peuvent apporter des compétences nouvelles, un regard nouveau et ça, ça n'a pas de prix ! » conclut Natacha Guillemet, responsable de la section Agricultrices de la Coordination Rurale.



APPRENONS À NOUS CONNAÎTRE



En 1992, des agriculteurs ont créé la Coordination Rurale, persuadés que la réforme de la Politique agricole commune allait mener l'agriculture française à sa perte. Aujourd'hui, nous sommes le 2^e syndicat agricole en France et les agriculteurs de la CR continuent le combat de leurs aînés, convaincus que les revendications historiques du syndicat sont plus que jamais d'actualité.

Adhérer à la CR, c'est faire un vrai choix ! Le choix de ceux qui refusent de se résigner et d'abandonner. Certes, nous devons faire face à un contexte difficile mais nous sommes animés par la passion et l'envie de nous battre pour pouvoir vivre de notre métier !



La Coordination Rurale n'a jamais eu peur d'appuyer là où ça fait mal : libre, indépendante et apolitique, la parole est beaucoup plus libérée ! Cette franchise assumée peut déranger certains mais elle permet à notre syndicat de défendre le seul intérêt de l'agriculture et des agriculteurs. Ce n'est pas pour rien si moins de 20 ans après sa création, elle est devenue le 2^e syndicat agricole en France ! Notre principal combat : des prix rémunérateurs pour nos productions !



La Coordination Rurale porte des revendications et des propositions fortes pour améliorer la vie des agriculteurs. Nous défendons notamment le droit à l'irrigation et à la création de retenues d'eau ; le respect du droit de propriété et la liberté d'entreprendre. Nous nous battons contre l'augmentation croissante des charges et le manque de rémunération. Nous alertons sur le mal-être paysan et ses conséquences dramatiques, les mauvaises orientations de la Politique agricole commune et la disparition inquiétante des agriculteurs français...

Grâce à notre section Jeunes, qui regroupe des jeunes installés motivés, volontaires et passionnés, nous nous positionnons aussi sur les problématiques liées à l'enseignement agricole et à l'installation. Ainsi, nous proposons :

- » d'adapter les formations agricoles aux besoins des futurs agriculteurs
- » de faciliter l'accès à l'apprentissage
- » de promouvoir la formation de terrain
- » une équité entre installés aidés et non aidés
- » une simplification du parcours à l'installation
- » un cautionnement des prêts à l'installation
- » la suppression du critère d'âge pour l'obtention des aides à l'installation.

Rejoindre la Coordination Rurale, c'est rejoindre une équipe dynamique autour d'un projet commun : la défense de notre profession !



CHAQUE ENGAGEMENT EST UNIQUE !

L'engagement syndical, à quoi ça ressemble ?

Il existe de nombreuses formes d'engagement syndical. De la simple adhésion en passant par la participation aux réunions ou aux manifestations, que ce soit au niveau local, régional ou national. L'éventail est large et peut se moduler en fonction des envies et des emplois du temps

Dans tous les cas, ton engagement syndical t'apportera beaucoup, il te permettra notamment :

- de créer du lien et pouvoir échanger avec d'autres exploitants sur tes problématiques
- d'être partie prenante des débats de la vie syndicale et faire avancer la réflexion
- d'être soutenu pour ton installation que ce soit par des conseils ou lors des CDOA ou des comités Safer.
- de pouvoir solliciter ton animateur régional en cas de besoin



Moïse Blin, exploitant en Ille-et-Vilaine en élevage laitier installé depuis février 2018.

« Je me suis syndiqué en 2019. J'ai fait un stage chez un agriculteur de Loire-Atlantique qui était syndiqué à la CR et j'ai été convaincu. Il ne m'a jamais incité à prendre une carte, mais le syndicat m'a intéressé car c'est celui qui se rapproche le plus de mes idées.

Il y a beaucoup de façons de s'engager, je vais personnellement aux réunions départementales, mais je n'ai pas un poste à « grosses responsabilités ». Je n'y passe pas beaucoup de temps et c'est ce qui me convient, je n'aurais de toute façon pas le temps de faire autrement.

Je ne souhaite pas forcément m'investir dans des comités car je pense que je serais très frustré de ne pas voir de résultat. Les revendications agricoles représentent de longs combats et je trouve difficile de ne pas s'user.

Il faut trouver le point d'équilibre pour soi, pour rester présent et motivé.

Une des raisons de mon engagement syndical, c'est la possibilité de se créer un réseau pour être entouré.

Mes parents ont eu un souci de classement de fossés en cours d'eau et ils se sont sentis seuls à cette période. Je pense qu'il ne faut pas rester isolé face à l'administration car on peut vite être perdu par manque d'informations. Je voulais pouvoir discuter de ce genre de soucis.

Le réseau est important surtout quand on voit les campagnes qui se vident. Chacun fait son travail dans son coin et c'est dommage. Le syndicat m'a apporté ce réseau d'information et m'a permis de discuter avec d'autres agriculteurs qui n'ont pas forcément les mêmes problématiques que moi. L'expérience des autres est toujours bonne à prendre.

Quand les autres membres du syndicat appellent, c'est un beau soutien moral !



François Noguès, en GAEC avec son épouse depuis 2020, éleveur de 400 brebis à viande, 50 vaches à viande et de chevaux. Installé depuis 2011 dans les Hautes-Pyrénées.

« J'ai connu la CR par le biais d'un dossier Safer. J'étais auparavant syndiqué chez les Jeunes Agriculteurs, et j'y avais des responsabilités mais pour des raisons de santé, j'ai dû m'éloigner du syndicat pendant 3 ans.

Lorsque je suis revenu pour faire défendre un dossier Safer pour un agrandissement, ils ont refusé de m'aider sous prétexte qu'ils y avaient des personnes « plus présentes à soutenir ».

J'ai alors rencontré l'ancien président CR des Hautes-Pyrénées, puis d'autres adhérents lorsque je me suis rendu à l'assemblée générale.

Mon dossier Safer a été défendu par la CR et même si ça n'a pas marché, je me suis senti soutenu.

Lorsque j'ai eu des problèmes avec l'ours et que 28 de mes brebis ont été prédatées, mes contacts CR m'ont reboosté. Ils ont pris rendez-vous avec le préfet pour me permettre d'exposer mon cas.

Mon moral était au plus bas, j'avais besoin d'aide et ils ont répondu présent.

J'ai commencé par m'investir au niveau de la région, j'allais à toutes les assemblées générales, j'ai fait venir le préfet sur notre estive puis, de fil en aiguille, je suis devenu président de mon département.

On m'a poussé à m'investir mais je ne regrette pas, il y a une bonne équipe que ce soit au niveau local ou régional.

Le syndicat apporte un réseau et permet de ne pas être tout seul sur son exploitation même lorsque que l'on a la tête dans le guidon. On rencontre des agriculteurs, on parle d'agriculture, des trucs et astuces, des problématiques.

J'ai trouvé un bon équilibre. L'animateur du département me décharge de certaines tâches car je ne veux pas que le syndicat prenne le dessus sur mon exploitation. Si cela devait arriver, je verrais pour réduire mon engagement mais pour l'instant ça me convient.

Mon souhait est que plus de jeunes s'investissent alors venez vous renseigner ! »

Chaque adhésion est importante et permet au syndicat d'exister, rejoignez-nous !

L'installation agricole en bref

Acquérir le statut d'agriculteur

Vous pouvez acquérir le statut d'agriculteur grâce à différentes modalités :

- Reprise d'une exploitation individuelle à un parent ou à un tiers ou remplacement d'un associé au sein d'une société
- Création d'une exploitation
- Association avec un agriculteur en exercice avec apport de foncier ou sans apport de foncier

Les conditions d'installation

Le candidat doit être majeur ou mineur émancipé, de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne et exercer une activité agricole suffisante, relevant du régime agricole ou atteindre l'Activité minimale d'assujettissement (AMA), évaluée par chaque département.

L'installation n'est soumise à aucune condition de capacité professionnelle, mais le contrôle des structures soumet à autorisation l'installation des candidats qui ne remplissent pas certaines conditions de capacité professionnelle.

Pour bénéficier de certaines aides, il faut justifier d'une formation professionnelle agricole.

Ainsi, s'il n'est pas obligatoire d'avoir un diplôme agricole pour s'installer, il est très fortement conseillé d'effectuer un Plan de Professionnalisation Personnalisé (3P) pour acquérir l'expérience et les compétences nécessaires pour exercer le métier. Au titre d'une installation avec les aides de l'État et de l'Europe, le 3P fait même partie intégrante de la Capacité Professionnelle, couplé au diplôme agricole, et devient donc obligatoire.

Après avoir effectué un état des lieux de vos compétences actuelles, le 3P pourra contenir l'acquisition d'un diplôme agricole ou l'équivalence (formation, validation d'acquis d'expérience) ou l'approfondissement des connaissances et des pratiques (formations sur un sujet précis, stage d'application en exploitation agricole ou en entreprise).



La position de la CR :

Actuellement, le parcours pour devenir agriculteur est **inadapté, non incitatif, long et coûteux**. À la CR, nous demandons que les démarches d'installation soient facilitées au maximum en **assouplissant les critères d'attribution des aides**.

Trouver des terres

Pour trouver une exploitation ou des terres, vous pouvez consulter les organismes spécialisés comme le Répertoire départ installation (RDI), les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) ou les autres professionnels de la transaction immobilière. Vous pouvez également consulter les petites annonces ou faire marcher le « bouche-à-oreille ».

Les aides

Si vous remplissez tous les critères d'éligibilité aux aides de l'État (âge, capacité professionnelle (diplôme de niveau IV + 3P)) vous aurez non seulement le droit à la Dotation jeunes agriculteur (DJA) et les prêts bonifiés, mais également à des abattements sur les impôts et certaines taxes. D'autre part, vous serez prioritaire dans l'attribution des droits à produire et des autorisations d'exploiter.

Que vous soyez éligible ou non à la DJA, les aides auxquelles tout nouvel arrivant dans le métier peut avoir accès, sous certaines conditions, sont les suivantes :

- réductions des charges sociales de façon dégressive les 5 premières années
- aide à l'installation de la part des collectivités (conseil régional, conseil général, communauté de communes...)
- subventions plan bâtiment en élevage, plan végétal, MAE...
- aide aux chômeurs à la création d'entreprise (NACRE, ACCRE, ...)



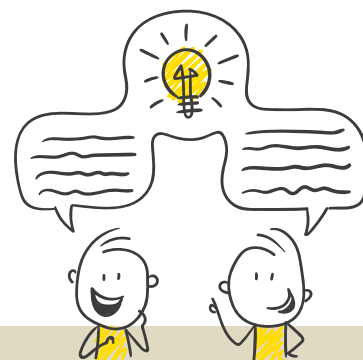
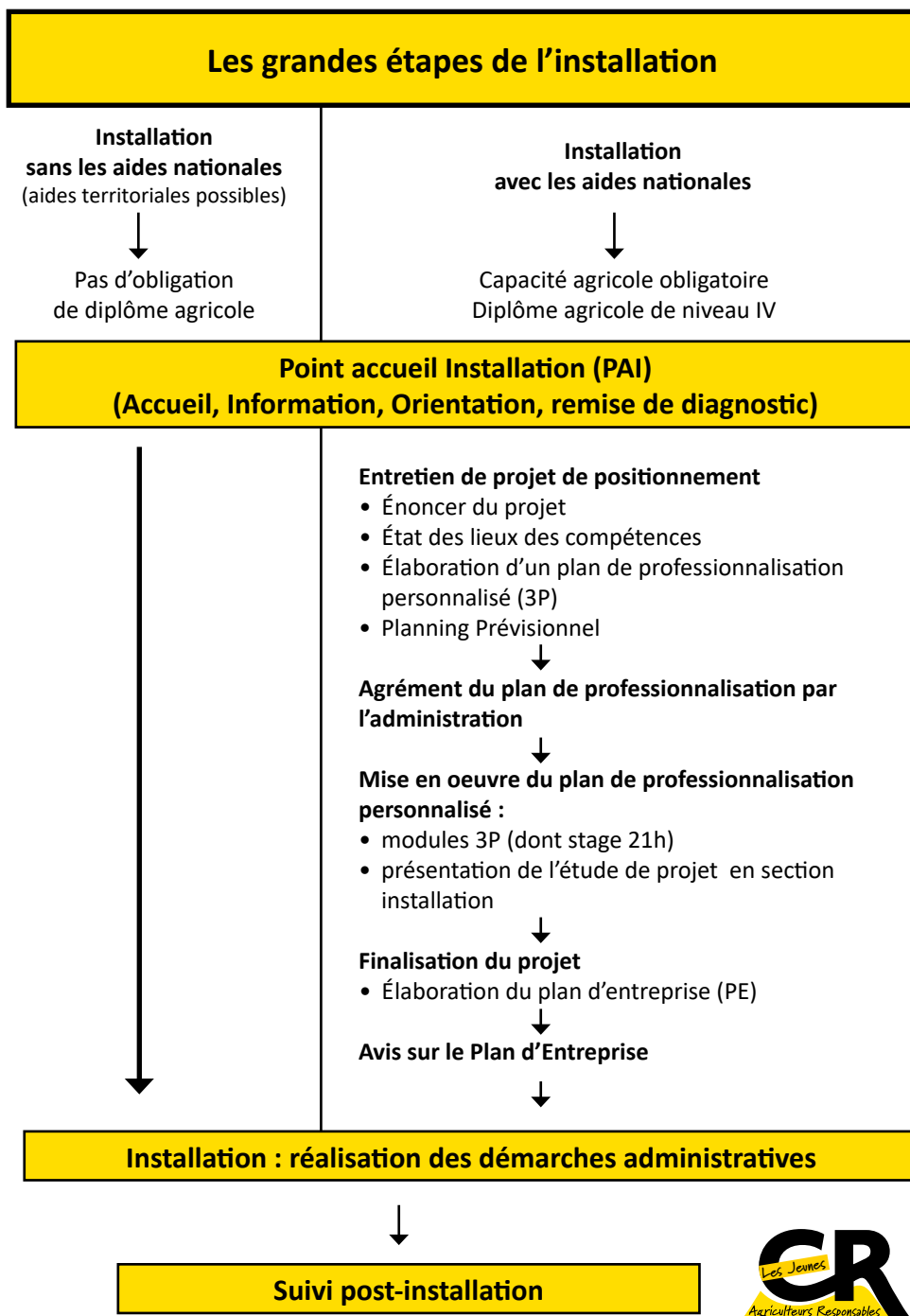
La position de la CR :

Nous militons pour que, dans le cadre de l'obtention de la DJA, le critère d'âge soit revu, les formations pratiques et l'expérience prises en compte pour éviter de barrer la route aux nouveaux installés qui n'auraient pas les bons diplômes. Il faut absolument éviter les démarches inutiles et les stages obligatoires pénalisants.

Pour permettre aux plus de 40 ans de s'installer, la section revendique la fin du critère d'âge des aides à l'installation. Il faudrait donc faire évoluer la DJA vers une Dotation nouvel(le) installé(e).

La société a évolué, les parcours professionnels sont moins linéaires et les reconversions sont une ressource essentielle pour le renouvellement des générations en agriculture. L'agriculture a besoin de tous ces nouveaux installés !

La CR s'oppose aussi à toute discrimination entre les installations aidées et celles qui ne le sont pas (accès aux aides, aux droits à produire...). Participer au renouvellement des générations, créer une activité agricole viable dans le contexte économique que nous connaissons aujourd'hui, justifient déjà amplement l'attribution d'une aide substantielle. Bien qu'il soit aidé, c'est bien le jeune installé qui supporte le risque lié à son installation.



Avant de vous installer et de créer votre entreprise agricole, vous devez vous assurer que votre projet est viable et qu'il permettra la pérennité de votre entreprise. Pour cela, vous devez établir une étude de faisabilité qui prendra en compte les aspects économiques, mais également les aspects sociaux et environnementaux de l'exploitation.

La position de la CR :

L'objectif de notre syndicat est de conserver des structures indépendantes et à taille humaine dégageant toutes un revenu suffisant pour vivre et pouvoir investir.

Dans toutes nos revendications pour l'installation en agriculture, nous gardons à l'esprit deux objectifs : **aider un maximum de futurs installés tout en respectant la liberté d'entreprendre de chacun d'eux.**

Présente sur tout le territoire, la section Jeunes de la Coordination Rurale regroupe des jeunes installés motivés, volontaires et passionnés. Les quatre responsables de la section nous permettent d'avoir une équipe représentative avec une localisation, des productions et des problématiques différentes.

Notre logique est simple : des prix rémunérateurs = des installations viables = un métier attractif !

Personne ne pourra mieux que nous valoriser notre métier, notre savoir-faire et promouvoir l'agriculture française.

≡ ZOOM SUR

L'AGRICULTURE DE CONSERVATION



L'agriculture de conservation est une approche systémique de préservation du potentiel agronomique des sols, reposant sur trois pratiques agricoles fondamentales : le **non labour**, les **couverts végétaux**, la **diversification** et l'**allongement des rotations**.

L'agriculture de conservation a recours aux **techniques culturales simplifiées (TCS)**, des solutions simples à appliquer qui **respectent la faune du sol** (vers de terre, micro-organismes), **favorisent la pénétration de l'eau** et **évitent ainsi les phénomènes d'érosion**. Sur les plans technique et économique, les TCS permettent une réduction du nombre de passages et donc des économies de carburants, enrichissent le sol en matière organique et diminuent la consommation d'azote, améliorent le fonctionnement biologique du sol et sa structure.

Pour l'environnement, les TCS permettent une réduction du carburant et donc de la pollution, amoindrissent la sensibilité à la sécheresse en favorisant la rétention de l'eau dans le sol et en permettant une meilleure exploration du sol par le réseau racinaire. À moyen terme, elles permettent de diminuer les apports d'engrais azotés.

Dans une optique de durabilité et d'indépendance de l'agriculteur, la CR organise depuis 1999, le **Festival du non labour et du semis direct (Festival NLS)** qui promeut des TCS entrant pleinement dans la mise en œuvre de l'agro-écologie.

Considéré comme le rendez-vous incontournable des agriculteurs en quête de techniques innovantes, cet événement fédère de nombreux acteurs de l'agriculture de conservation des sols et de l'agriculture régénérative.

L'événement s'articule autour d'un **pôle de conférences** auxquelles sont invités chaque année des chercheurs et experts internationaux qui viennent témoigner de leurs travaux. Ces conférences se veulent surtout des lieux d'échanges et de convivialité entre les intervenants et les participants et constituent en cela un point fort de la manifestation.

Les visiteurs peuvent également se rendre sur :

- un **pôle d'expositions et de démonstrations d'outils** pour les techniques culturales simplifiées et les semis directs ;
- une **plate-forme de couverts végétaux** pour l'observation du développement de plusieurs cultures dans les conditions locales ;
- un **pôle d'expositions de partenaires et de fournisseurs** de l'agriculture.



Osez la culture sans labour !



APERÇU DE NOS POSITIONS

LOUP



Plus de loups, toujours plus de loups et encore plus de loups. À la sortie de l'hiver 2022, l'effectif minimum retenu est de 921 loups, mais c'est forcément bien en-dessous de la réalité. Les attaques sur les troupeaux sont en hausse : + 20 % fin juillet 2022 par rapport à 2021, alors que l'administration se réjouissait l'an dernier d'avoir atteint un plafond ! Pour la CR, c'est inadmissible.



De plus en plus de départements sont concernés par la présence du loup. Aussi, la Coordination Rurale alerte via des conférences, des interviews, des rencontres, des courriers, des participations aux réunions nationales et locales... pour que la régulation du loup devienne une priorité dans les territoires concernés. Mais, parce qu'il n'est pas facile de se faire entendre sur ce sujet qui mobilise de nombreux défenseurs de l'espèce, il nous arrive aussi de claquer la porte lorsque la coupe est pleine. Ainsi, en juin, **lors du Comité Loup de la Drôme, la Coordination Rurale de la Drôme a décidé de quitter le Comité Loup**, pour exprimer son exaspération et son sentiment d'abandon face à la politique de gestion du loup de l'État français.

EAU



La guerre de l'eau enclenchée il y a quelques années par des groupuscules d'activistes aussi violents qu'idéologisés s'est amplifiée. Nous ne sommes pas les « assoiffeurs » que les médias et les sachants décrivent. Nous sommes même parmi les meilleurs élèves de la classe avec moins de 10 % des prélèvements.

L'eau est un sujet phare de la CR qui essaie d'informer au maximum. Une conférence au sein de l'Assemblée nationale a été organisée et a bénéficié d'une oreille favorable auprès des députés qui se sentent totalement démunis face à l'ampleur de la sécheresse dans leurs circonscriptions.



Des mobilisations ont également eu lieu **pour contrer les actions menées par le collectif Bassines NON merci**.

Ainsi, grâce aux rencontres avec les politiques, à nos mobilisations, aux courriers envoyés, aux conférences organisées... la Coordination Rurale espère faire comprendre qu'il n'y aura pas de souveraineté alimentaire sans agriculture car il n'y a pas d'agriculture sans eau.

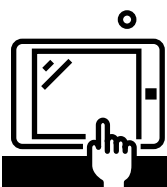
LA PREMIÈRE REVENDICATION DE LA CR RESTERA TOUJOURS LES PRIX !



Suite à la crise Covid et aux différents confinements, le sujet de la **souveraineté alimentaire est revenu en force**. Alors que les consommateurs disent vouloir acheter plus de produits locaux, la situation agricole européenne est préoccupante.

D'une part, le nombre d'agriculteurs diminue ainsi que leurs revenus et les aides PAC, et d'autre part, les importations toxiques augmentent ! Il est urgent d'agir. Le constat est accablant, les distorsions de concurrence sont trop nombreuses et la CR veut que la puissance publique entende que la France connaît un essoufflement de sa souveraineté alimentaire, ce qui doit alerter toute la société.

Pour parler et informer sur ce sujet, de nombreuses CR départementales ont convié les politiques à venir échanger avec les agriculteurs, d'autres ont aussi décidé d'interpeller les consommateurs afin de leur expliquer ce qu'est concrètement le métier d'agriculteur mais aussi de les sensibiliser aux problèmes économiques rencontrés et à l'importance de favoriser l'origine France lors des achats alimentaires.



POUR EN SAVOIR PLUS, RENDS-TOI SUR LA PAGE DE NOS REVENDICATIONS SUR NOTRE SITE



AGRI 9

JOURNÉE CONVIVIALE, MOBILISATION, INTERVENTION, CONFÉRENCE DE PRESSE, CONFÉRENCE...

IL Y EN A POUR TOUT LES GOÛTS



Journée Jeunes Ain – 07/02/23

Les jeunes agriculteurs étaient invités au Haut-Valromey pour profiter de la neige et s'initier au biathlon. L'occasion de se rencontrer et de partager de bons moments !



22/05/23 - Action noix à Paris

Des producteurs de noix de la Coordination Rurale de Corrèze se sont mobilisés sur le parvis de la gare Saint-Lazare à Paris pour alerter et sensibiliser les consommateurs sur les prix de vente des noix. Les industriels achètent le kilo de noix à 50 centimes, puis le revendent à 8 euros aux consommateurs. Le prix payé aux agriculteurs couvre à peine les coûts de production ! Ajoutons à cela l'importation massive de noix étrangères, on se retrouve dans une situation de concurrence déloyale.



La CR se présente à Loudéac - 03/01/23

La CR organise régulièrement des interventions dans les établissements agricoles. Ces prises de parole ont deux objectifs : faire connaître la CR et permettre aux étudiants d'entendre le témoignage d'un nouvel installé pour avoir tout les conseils nécessaires pour s'installer eux-mêmes.



Conférence de presse sur le loup – 21/04/23

Même en Bretagne, le loup est présent ! La CR 29 a organisé une conférence de presse pour attester, résultats des prélèvements génétiques à l'appui, de la présence des loups dans le département.



Conférence sur l'eau – 15/03/23

De nombreuses conférences ont eu lieu sur le thème de l'eau. Ici, dans le Doubs, Laurent Denise, chercheur indépendant sur le lien climat, eau et biodiversité a mis à profit son expertise en hydrologie et météorologie pour présenter les enjeux relatifs à la gestion de l'eau, déconstruire les controverses liées à son utilisation et insister sur la nécessité d'aller vers une politique publique de gestion globale de l'eau, plus proche de la réalité et des besoins du terrain.



Inscris-toi sur les réseaux sociaux de la CR
pour ne louper aucune action
et venir nous rencontrer.

RÉFÉRENTS JEUNES DE LA COORDINATION RURALE

ÎLE-DE-FRANCE

- **VANDIERENDONCK Émilie**
grandes cultures et safranière
- **CHEVRON Nicolas** - grandes cultures

NORMANDIE

- **LEFRANC Paul** - éleveur laitier

BRETAGNE

- **CHARPENTIER Joseph**
éleveur laitier

CENTRE - VAL DE LOIRE

- **BOUCHET Mathieu**
grandes cultures
- **CHALLINE Cyprien**
grandes cultures
- **TOURNON Jérémy**
grandes cultures
- **SINELLE Alexis**
grandes cultures

PAYS DE LA LOIRE

- **CHARRIER Clément**
éleveur bovin
et grandes cultures

NOUVELLE-AQUITAINE

- **CHIGNAT Baptiste**
éleveur bovin et viticulture
- **CLARE Alexandre**
éleveur bovin et grandes cultures
- **DESOUCHE Éloi**
viticulture et grandes cultures
- **GOUTERON Pierrick**
éleveur bovins et de brebis
- **VIAUD Lynda**
grandes cultures

GRAND-EST

- **BUAT Jean-Marcel** - grandes cultures
- **BIGARD Antonin** - grandes cultures
- **LAURENT Salomon**
éleveur laitier et grandes cultures
- **LAURENT Mathieu**
éleveur laitier et grandes cultures

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- **BONGAY Nicolas**
éleveur laitier

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **BOIRON Laëtitia**
grandes cultures
- **MIACHON Joris**
arboriculture
- **OLENDER Pierre-Alban**
grandes cultures
- **TISSOT Nicolas**
éleveur laitier

PACA

- **AMORETTI Loris**
viticulteur, arboriculteur
et grandes cultures
- **IVALDY Christophe**
éleveur d'ovin

OCCITANIE

- **BARET Maria**
éleveuse d'ovins
- **CRANSAC Benoît**
éleveur bovin et grandes cultures
- **FONTAN Paul-Émile**
éleveur laitier et ovin/caprin

Contact

PORTANGUEN Chloé,
animatrice de la section Jeunes

☎ 06 02 01 96 19

section-jeunes@coordinationrurale.fr



POUR SAUVER UN PAYSAN

Mangez un végétarien !

Si « DES PRIX POUR
NOS PRODUITS,
PAS DES PRIMES »
ça te parle, alors
n'hésite pas à nous
contacter !



coordinationrur

<https://www.facebook.com/coordinationruralejeunes>

Section Jeunes : 06 02 01 96 19

E-mail : section-jeunes@coordinationrurale.fr

www.coordinationrurale.fr

